



BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté le 11 juin 1999.

« D'azur, à une meule de moulin d'argent, accompagnée en chef d'une hache d'or, accostée de deux arbres du même. »

TOPONYMIE :

Nom d'origine chrétienne faisant référence au martyr d'Autun. Son supplice est d'avoir été décapité après avoir eu les lèvres et les oreilles cousues ainsi que les yeux crevés. Le déterminant s'applique à la forêt de la grande Charnie qui a été défrichée pour l'installation du village.

SAINT-LÉGER-EN-CHARNIE

EXPLICATIONS :

L'azur montre la présence de la Vaige, du ruisseau de la Maillebraye et de trois anciens étangs.

La meule de moulin indique la présence d'un moulin à blé sur les bords d'un des étangs.

La hache représente le martyr de saint Léger, finalement décapité après de multiples supplices.

Les arbres symbolisent le bois des Vallons au nord du territoire communal.

Les ornements sont deux gerbes de blé d'or, mises en sautoir par la pointe et liées d'azur afin d'honorer l'activité agricole.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

L'azur est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur la meule, les arbres et la hache.

ARMES UTILISÉES :

Le blason de Saint-Léger-en-Charnie a été réalisé sans reprendre d'armoiries de famille.

HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune de Saint-Léger-en-Charnie n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.